Réf. Farde e-Assemblées : 2615077

N° OJ : **320**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Subside 2024 - asbl "Brussels Major Events".- Avenant n° 1.

Le Conseil communal,

Considérant que l'asbl "Brussels Major Events" est un organe technique, constitué en cellule d'appui aux côtés de l'administration des Affaires Economiques et des associations de commerçants et d'entreprises, et a pour objet social notamment de contribuer activement au développement, à la mise en valeur et au rayonnement des entreprises et des commerces sous toutes leurs formes, tant fixes qu'ambulants, sur le territoire de la Ville de Bruxelles;

Considérant sa décision n° 100 du 27/05/2024 d'adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Brussels Major Events".

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : L'avenant n° 1 à la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Brussels Major Events" est adopté.

Annexes :

Convention Brussels Major Events FR 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Avenant 1 convention Brussels Major Events FR 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)